



Formulaire de demande d'admission

Étudiants de l'Union européenne

Année académique 2015-2016

photo
récente

Vous avez également la possibilité de compléter le formulaire en ligne : www.ulg.ac.be/formulaire-admission

Prière de renvoyer ce formulaire, pour le **14/08/2015** au plus tard, dûment complété, daté et signé (page 3), et accompagné des documents requis (voir liste en page 4), à l'adresse suivante :

Université de Liège
Administration de l'Enseignement et des Étudiants
Service des Admissions

Place du 20-Août, 9
B-4000 Liège
Belgique

Tél: +32 4 366 96 66 – Fax: +32 4 366 56 97 – admission@ulg.ac.be – www.ulg.ac.be/admissions

NB : Aucune suite ne sera donnée aux dossiers incomplets.

À compléter en caractères d'imprimerie s.v.p.

A Quelles études souhaitez-vous entreprendre :

Veillez préciser l'intitulé exact tel qu'il apparaît dans le programme des cours ou sur le site internet de l'Université de Liège. Voir : <http://progscours.ulg.ac.be>

.....
Votre demande s'inscrit-elle dans le cadre d'une convention? Si oui laquelle :

Si spécialité médicale, fournir l'attestation de sélection délivrée par le Chef du service concerné.

Si vous avez déjà été inscrit à l'Université de Liège, veuillez indiquer **votre numéro de matricule**:

B Mme Melle Mr

NOM :

NOM d'épouse (pour les femmes mariées) :

PRÉNOM :

NATIONALITÉ :

DATE et LIEU DE NAISSANCE :/...../19..... à

ADRESSE :

Rue.....

Ville : Code postal :

Pays :

Email (**obligatoire**) :

Tél.:

C

ÉTUDES SECONDAIRES

Dans quelle langue avez-vous effectué vos études ? :

Intitulé du diplôme d'études secondaires :

Année d'obtention Pays :

Pourcentage obtenu ou mention obtenue

Les questions suivantes ne concernent que les candidats qui seront admis au 1^{er} cycle (1^{re}, 2^e ou 3^e année de bachelier).

Avez-vous obtenu une **équivalence** ministérielle belge au diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur ou au certificat d'enseignement secondaire supérieur ? oui non

Si OUI, en quelle année :

Si NON, date d'introduction de la demande d'équivalence :

Rappel: La demande est à introduire auprès du Ministère de l'Enseignement et de la recherche de la Communauté française de Belgique AVANT le 15 juillet 2015. Pour toute information complémentaire: www.equivalences.cfwb.be

Avez-vous réussi un examen d'admission organisé par une université de la Communauté française ?

oui non

Si OUI, lequel et en quelle année :

D

ÉTUDES SUPÉRIEURES

Si vous avez terminé des études supérieures (universitaires ou non), veuillez mentionner ci-dessous pour chaque diplôme obtenu :

Intitulé.....

Année d'obtention..... Durée des études.....

Établissement.....

Ville : Code Postal :

Pays Mention ou pourcentage

Si études non terminées, à quelle date devriez-vous être diplômé :/...../2015

Avez-vous réalisé un travail de fin d'études ? : oui / non

Si oui, titre :

Intitulé.....

Année d'obtention..... Durée des études.....

Établissement.....

Ville : Code Postal :

Pays..... Mention ou pourcentage.....

Si études non terminées, à quelle date devriez-vous être diplômé :/...../2015

Avez-vous réalisé un travail de fin d'études ? : oui / non

Si oui, titre :

E

CONNAISSANCES LINGUISTIQUES

Quel est votre niveau de français ? Langue maternelle Bon Moyen Faible

Si le français n'est ni votre langue maternelle ni la langue de vos études, avez-vous un certificat ou un diplôme qui atteste votre connaissance de la langue française ?

Si oui, lequel ?

NB: pour les étudiants non francophones, l'examen de maîtrise du français est obligatoire, en cas d'admission au 1^{er} cycle. Voir: www.ulg.ac.be/examen-francais

Votre niveau de français doit être au moins égal à un « B2 » (cadre européen de référence pour les langues). Certaines filières ont des exigences supplémentaires.

- Niveau « C1 » en français pour une inscription en master en français langue étrangère, en logopédie, en psychologie ou en sciences de l'éducation.
- Niveau « C2 » en français pour une inscription en master en traduction ou en interprétation
- Niveau « B1 » en anglais pour une inscription en master en gestion, sciences informatiques, en ingénieur civil en informatique, en ingénieur civil électricien, en ingénieur civil en aérospatial et en ingénieur civil biomédical
- Niveau « C1 » pour chacune des langues choisies pour une inscription en master en communication multilingue.

F

PASSE ACADEMIQUE (Etudes supérieures ou expérience professionnelle)

Année académique	Inscription enregistrée ou type de travail presté	Nom de l'établissement ou de l'employeur	Résultats obtenus même en cas d'échec	Nombre de crédits acquis (*) par rapport au nombre de crédits théoriques
	Ex.: Prépa., Licence,, emploi de ...,	Ex.: Université de ..., Lycée de ...	Ex.: Ajourné, Bien, 76 %, 13/20, ...	Ex. : 45/60
-				
-				
2010-2011				
2011-2012				
2012-2013				
2013-2014				
2014-2015				

(*) si études non organisées en crédits, veuillez préciser le nombre de matières réussies avec 10/20 au moins

Les inscriptions à un concours doivent être mentionnées dans le tableau ci-dessus, que le concours ait été présenté ou pas.

J'atteste sur l'honneur que les déclarations ci-avant ainsi que les pièces justificatives ci-jointes sont complètes et correctes.

Date : Signature du candidat :

Toute fausse déclaration ou omission entraîne l'exclusion des études universitaire en Belgique en application de l'article 98 du décret du 7 novembre 2013.

– Ne pas oublier de fournir les documents réclamés en page 4 –

DOCUMENTS À FOURNIR

**Ces documents, sauf les diplômes originaux, demeurent la propriété de l'Université et ce, même en cas de refus.
Aucune copie ne sera restituée par l'Université.**

Encadrement A

- Une lettre de motivation

Encadrement B

- Photocopie recto-verso de votre carte d'identité ou passeport en ordre de validité.

Encadrement C

- Copie certifiée conforme ou authentifiée, par l'établissement fréquenté, de votre diplôme de fin d'études secondaires (baccalauréat) avec traduction (établie par un traducteur juré) en langue française sauf si rédigé en néerlandais, allemand ou anglais.

*N.B. : Les étudiants qui introduisent un dossier d'admission au 1^{er} cycle doivent impérativement joindre copie de la décision d'équivalence au CESS belge **ou** copie de l'attestation de dépôt d'un dossier d'équivalence auprès du Ministère belge **ou** copie de l'attestation d'inscription à un examen d'admission organisé par une université belge.*

Encadrement D

- Copie(s) certifiée(s) conforme(s) ou authentifiée(s) par l'établissement fréquenté, de votre (vos) diplôme(s) d'études supérieures avec traduction (établie par un traducteur juré) en langue française sauf si rédigé(s) en néerlandais, allemand ou anglais. Si vous avez reçu un Supplément au Diplôme, veuillez en fournir une copie.

N.B. : Lors de l'inscription, vous devrez présenter l'original (les originaux) de ce (ces) diplôme(s).

- Copie(s) certifiée(s) conforme(s) ou authentifiée(s) par l'établissement fréquenté, des relevés de notes détaillés pour chaque année d'études, même en cas d'échec avec traduction (établie par un traducteur juré) en langue française sauf si rédigés en néerlandais, allemand ou anglais.

N.B. : L'interprétation numérique des mentions doit apparaître sur le relevé de notes ou sur un document officiel (exemple : Bien = 14 ou 15/20).

- Le schéma des études du pays dans lequel vous avez réalisé vos études supérieures (extrait de la législation ou document fourni par votre institution d'origine).
- Un résumé de votre travail de fin d'études en français ou en anglais, ainsi qu'une copie de la table des matières.

Encadrement E

Sauf langue maternelle, vous devez produire l'attestation de réussite d'un test standardisé prouvant le niveau de langue exigé.

- Preuve de la connaissance du français : Attestation de réussite d'un test standardisé prouvant le niveau requis (B2, C1 ou C2) : DALF, DELF, TEF, TCF - voir : <http://www.alliancefr.be/fr/examens.html>.
- Preuve de la connaissance de l'anglais : Attestation de réussite d'un test standardisé prouvant le niveau requis (B1) : TOEFL, IELTS - voir : <http://www.ielts.org> ou <http://www.ets.org/fr/toefl>

Encadrement F

Les 5 dernières années (2010/2011 à 2014/2015) doivent obligatoirement être justifiées année par année. Si elles ne sont pas couvertes par le dernier diplôme en votre possession :

- Copies certifiées conformes ou authentifiées du (des) relevé(s) de notes détaillés pour chaque année d'études, même en cas d'échec;
- Certificat(s) officiel(s) d'inscription à des études supérieures ou universitaires;
- Attestation(s) d'emploi originale(s) précisant les dates de début et de fin d'activités;
- Attestation de cotisation à une caisse d'assurance sociale pour travailleurs indépendants;
- Attestation de chômage;
- Attestation de service militaire; ...